

Centre
de services scolaire
du Lac-Saint-Jean

Québec 

**PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ EN ENTRETIEN
MÉNAGER
VOLET ÉTUDIANTS**

**PROCÉDURE DE RECRUTEMENT,
DE SÉLECTION
ET D'ENGAGEMENT
ÉTÉ 2021**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

1. LE RECRUTEMENT

Le Centre de services scolaire fait connaître par sa page Facebook son programme d'emplois pour étudiants (mars et avril 2021).

De plus, l'information pertinente ainsi que les formulaires seront disponibles à partir du mercredi 24 mars sur le site Web du Centre de services scolaire à www.cslsj.qc.ca, sous l'onglet **Carrières**.

Le secrétariat du Service des ressources humaines assurera l'information auprès du public et assurera la réception des formulaires.

2. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Être âgé de 16 ans au 15 juin de l'année en cours;
- Être inscrit comme étudiant et retourner aux études à temps plein pour l'automne suivant;
- Demeurer sur le territoire couvert par le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean;
- Avoir rempli et remis le formulaire requis au plus tard le vendredi 7 mai 2021 à 16 h.

3. LA SÉLECTION DES CANDIDATURES

3.1 Les listes d'éligibilité

- Les **étudiants de niveau universitaire**, provenant des écoles du Centre de services scolaire, étudiant à l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean;
- Les **étudiants de niveau collégial**, provenant des écoles du Centre de services scolaire, étudiant à l'extérieur du territoire du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean;
- Les **étudiants de niveau collégial**, provenant des écoles du Centre de services scolaire, étudiant à l'intérieur du territoire du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean;
-
- Les **élèves de niveau secondaire**, provenant des écoles du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean.

3.2 Les modalités de sélection

On effectuera un tirage au sort par ordinateur à partir des listes d'éligibilité selon le pourcentage suivant :

- Niveau universitaire 20%
- Niveau collégial 40%
- Niveau secondaire 40%
(Secondaire professionnel inclus)

CE TIRAGE AU SORT SE DÉROULERA EN PRÉSENCE :

- D'un représentant du Service des ressources humaines;
- De représentants des syndicats concernés.

La candidature des femmes, des minorités ethniques et visibles, des autochtones et des personnes handicapées est encouragée dans le cadre du Programme d'accès à l'égalité en emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.

4. L'ENGAGEMENT

4.1 Les modalités

À la suite du tirage, les candidats présélectionnés passeront une entrevue pour valider leur capacité à occuper le poste.

La Direction du Service des ressources humaines rencontrera l'ensemble des étudiants sélectionnés pour faire compléter tous les documents pertinents à l'engagement.

Cette rencontre se tiendra avant le début de la période de travail.

Notes :

Lors d'un premier appel téléphonique, s'il y a absence du candidat, nous passons au candidat suivant. Advenant que celui-ci soit toujours absent au deuxième appel, nous retirons son nom de la liste.

Les candidats ayant des parents travaillant au Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean sont considérés au même titre que les autres.

Tous les formulaires sur lesquels il manque des informations ou complétés de façon illisible seront rejetés.

Certains besoins spécifiques du Centre de services scolaire pourraient entraîner des modifications dans la séquence de sélection.

4.2 Les conditions de travail

- **Horaire :**
 - 7 h 30 à 16 h 30
 - Du lundi au vendredi
 - Période des repas : 1 h 15 minutes

 - Possibilité d'horaire d'été

- **Période de travail :**
 - Selon les horaires

- **Salaire :**
 - 14,10 \$

- **Lieu de travail :**
 - L'ensemble des établissements du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean

- **Supérieur immédiat :**
 - Le directeur du Service des ressources matérielles

4.3 Nature du travail

La majorité des emplois consiste à accompagner les concierges dans l'entretien ménager des établissements.

Note : Dans le présent document, le masculin est utilisé comme générique dans le seul but d'alléger le texte.

** La candidature des femmes, des minorités ethniques et visibles, des autochtones et des personnes handicapées est encouragée dans le cadre du programme d'accès à l'égalité en emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leur besoin.*